



# Planifiez votre avenir



Voici des renseignements additionnels qui vous aideront à épargner pour l'avenir. Vous ne pouvez pas tout planifier, mais vous pouvez vous préparer un avenir financier plus sûr.



**BATIRENTE**

# Bienvenue à Bâtirente

## Un système de retraite conçu pour vous aider à planifier un avenir financier plus sûr

La planification de la retraite peut sembler compliquée, mais elle n'a pas à l'être. Nous sommes ici pour répondre à vos questions, vous expliquer vos options et vous aider à établir des objectifs afin que vous puissiez vivre une retraite adaptée à vos besoins.

Recherchez ces symboles



Information utile



Instructions prioritaires

### Table des matières

Combien devriez-vous économiser?	1
D'où votre argent proviendra-t-il?	3
Quand voulez-vous prendre votre retraite?	4
Combien de temps vous reste-t-il pour épargner?	5
Combien devriez-vous cotiser?	6
Quelles sont vos options de placement?	7
Qu'est-ce que le risque par rapport au rendement?	10
Votre profil d'investisseur	11
Félicitations!	14
Glossaire	15

# Combien devriez-vous économiser?

Cela dépend de la façon dont vous voulez vivre à la retraite. Différents styles de vie exigent différents revenus. Les experts sont d'avis que pour maintenir votre style de vie à la retraite, vous aurez besoin d'un revenu équivalant à 70 % du revenu gagné lors de vos dernières années travaillées. Avant de déterminer le montant dont vous aurez besoin, pensez à ce que vous désirez faire lorsque vous serez à la retraite. Qu'est-ce qui vous rendra heureux? Vos valeurs de base demeureront probablement les mêmes, mais vos priorités pourraient changer au fil du temps.

Voici des exemples de différents styles de vie à la retraite et du revenu nécessaire pour en profiter.

## Lequel vous ressemble le plus?



### HÉLÈNE

#### ARTISTE

Revenu de retraite : 30 000 \$  
Épargne nécessaire : 300 000 \$<sup>1</sup>

Hélène occupe un travail exigeant et elle rêve d'une retraite où elle pourra adopter un rythme beaucoup plus lent. Elle n'a pas besoin de dépenser beaucoup d'argent pour être heureuse. Elle aime faire de longues promenades et participer à des activités du centre communautaire. Elle désire profiter de certains passe-temps artistiques, ce qu'elle n'a pas le temps de faire actuellement.



### ALBERT

#### BRICOLEUR

Revenu de retraite : 40 000 \$  
Épargne nécessaire : 400 000 \$<sup>1</sup>

Albert est un excellent bricoleur. Son passe-temps favori est la menuiserie et il aime construire des armoires et des meubles. Il aide souvent ses amis à réaliser des projets de rénovation. À la retraite, Albert veut vendre sa résidence située en ville et déménager dans son chalet pour se livrer à ses activités préférées.

<sup>1</sup> Hypothèse fondée sur un départ à la retraite en 2016, à 65 ans, une rente viagère à bénéfice unique garantie pendant 10 ans, les prestations de l'État (RRQ/RPC et SV), un rendement de 2,5 % et une indexation pour l'inflation de 2 % des prestations de retraite.



## SYLVIE ET NICOLAS

### AXÉS SUR LA FAMILLE

Revenu de retraite :	50 000 \$
Épargne nécessaire :	550 000 \$ <sup>1</sup>

Sylvie et Nicolas sont tous deux issus de grandes familles. À la retraite, ils prévoient passer plus de temps avec leurs enfants et petits-enfants. Ils ont toujours été très prudents financièrement et d'ici à leur retraite, toutes leurs dettes seront payées (y compris leur prêt hypothécaire) et ils n'auront plus beaucoup de dépenses. Ils aiment faire du bénévolat, gâter leurs petits-enfants et recevoir parents et amis autour de bons repas.



## MANUEL ET SOPHIE

### LA BELLE VIE

Revenu de retraite :	60 000 \$
Épargne nécessaire :	800 000 \$ <sup>1</sup>

Manuel et Sophie sont des passionnés de plein air. Ils se sont toujours intéressés à la santé et à la forme physique. Ils aiment aussi passer quelques semaines sous un climat plus clément tous les hivers. Ils adorent voyager et découvrir de nouveaux endroits et différentes cultures, et ils n'ont pas l'intention de cesser de le faire lorsqu'ils seront à la retraite.



## STÉPHANE

### VIE URBAINE

Revenu de retraite :	70 000 \$
Épargne nécessaire :	1 000 000 \$ <sup>2</sup>

Stéphane a toujours aimé vivre dans une grande ville en raison de tout ce qu'on y offre. Il est abonné dans un centre de conditionnement physique et assiste à des concerts, des pièces de théâtre et d'autres événements culturels. Un de ses loisirs consiste à manger au restaurant avec des amis et il fuit l'hiver en faisant un voyage dans un pays chaud et ensoleillé au moins une fois par année.

## Vos objectifs de retraite peuvent changer

Vos priorités peuvent changer à mesure que vous vieillissez. Ce qui est important pour vous peut changer beaucoup entre 35 et 60 ans. Prenez le temps de réévaluer régulièrement le style de vie que vous voulez avoir à la retraite afin de vous assurer que vous demeurez sur la bonne voie.

<sup>1</sup> Hypothèse fondée sur un départ à la retraite en 2016, à 65 ans, une rente réversible à 60 % et garantie pendant 10 ans, les prestations de l'État (RRQ/RPC et SV), un rendement de 2,5 % et une indexation pour l'inflation de 2 % des prestations de retraite.

<sup>2</sup> Hypothèse fondée sur un départ à la retraite en 2016, à 65 ans, une rente viagère à bénéfice unique garantie pendant 10 ans, les prestations de l'État (RRQ/RPC et SV), un rendement de 2,5 % et une indexation pour l'inflation de 2 % des prestations de retraite.

# D'où votre argent proviendra-t-il ?

Il existe plusieurs sources de revenus de retraite :

- 1 Le Régime de pensions du Canada (RPC) ou le Régime de rentes du Québec (RRQ), pour les résidents de cette province
- 2 La Sécurité de la vieillesse (SV)
- 3 Votre épargne personnelle et votre régime d'épargne-retraite collective



## Les régimes gouvernementaux ne remplaceront que 20 % à 40 % de votre revenu annuel moyen

Aujourd'hui, la plupart d'entre nous trouveraient difficile de vivre seulement avec les prestations du RPC ou du RRQ et de la SV. De plus, tout le monde n'est pas admissible aux mêmes montants. Pour obtenir plus de détails sur l'admissibilité à ces régimes, visitez le site Web de Service Canada, au [servicecanada.gc.ca](http://servicecanada.gc.ca), ou celui de Retraite Québec, au [retraitequebec.gouv.qc.ca](http://retraitequebec.gouv.qc.ca).

Ne vous fiez pas seulement aux gouvernements pour vous procurer le revenu nécessaire à votre retraite. Pour maintenir votre niveau de vie, vous aurez *généralement besoin d'environ 70 % du revenu brut annuel moyen* de vos trois dernières années de travail.



Une retraite anticipée est possible, mais assurez-vous d'explorer toutes vos options et d'épargner en fonction de vos objectifs.

# Quand voulez-vous prendre votre retraite ?

## Le choix du moment est déterminant

**Vous rêvez de prendre votre retraite plus tôt? Vous devez planifier en conséquence!**

Supposons que Benoît et Jasmine gagnent tous les deux 50 000 \$ et que chacun d'eux veut un revenu de retraite annuel de 35 000 \$, soit 70 % de leur revenu préalable à la retraite.

Jasmine veut prendre sa retraite à 60 ans, mais Benoît a décidé de prendre la sienne à 65 ans. Les images ci-contre vous indiquent d'où leur revenu de retraite désiré de 35 000 \$ proviendra.

## Des éléments à considérer

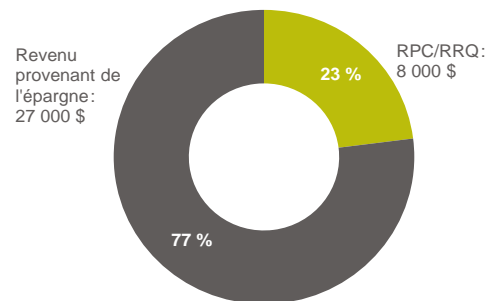
Si vous prenez votre retraite à 65 ans, vous serez admissible à 100 % de vos droits en vertu du RPC/RRQ. Si vous la prenez plutôt à 60 ans, vous pourrez commencer à recevoir une rente de retraite d'un de ces régimes, mais le montant mensuel que vous toucherez sera réduit selon le nombre de mois précédant votre 65<sup>e</sup> anniversaire. Cette réduction sera permanente et votre rente n'augmentera pas lorsque vous atteindrez 65 ans.

La pension de la SV est une prestation mensuelle versée à la plupart des Canadiens âgés de 65 ans ou plus. La date à laquelle vous y serez admissible dépendra donc de l'année où vous êtes né. À compter de cette date, vous pourrez la recevoir même si vous travaillez encore ou si vous n'avez jamais travaillé.



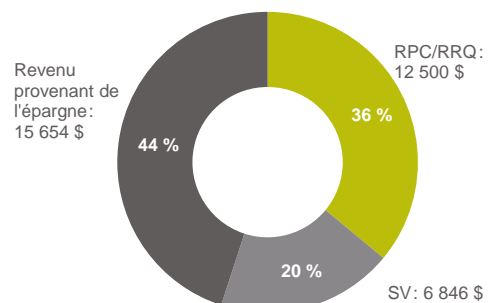
### JASMINE

Retraite à 60 ans  
Revenu de retraite: 35 000 \$



### BENOÎT

Retraite à 65 ans  
Revenu de retraite: 35 000 \$



\* Rente réduite de 0,6 % par mois, puisque Jasmine a commencé à la recevoir avant 65 ans. Les graphiques sont fondés sur la rente du RPC/RRQ et la pension de la SV de 2016.



Des cotisations régulières et constantes, et la complicité du temps, vous aideront à atteindre vos objectifs de retraite.

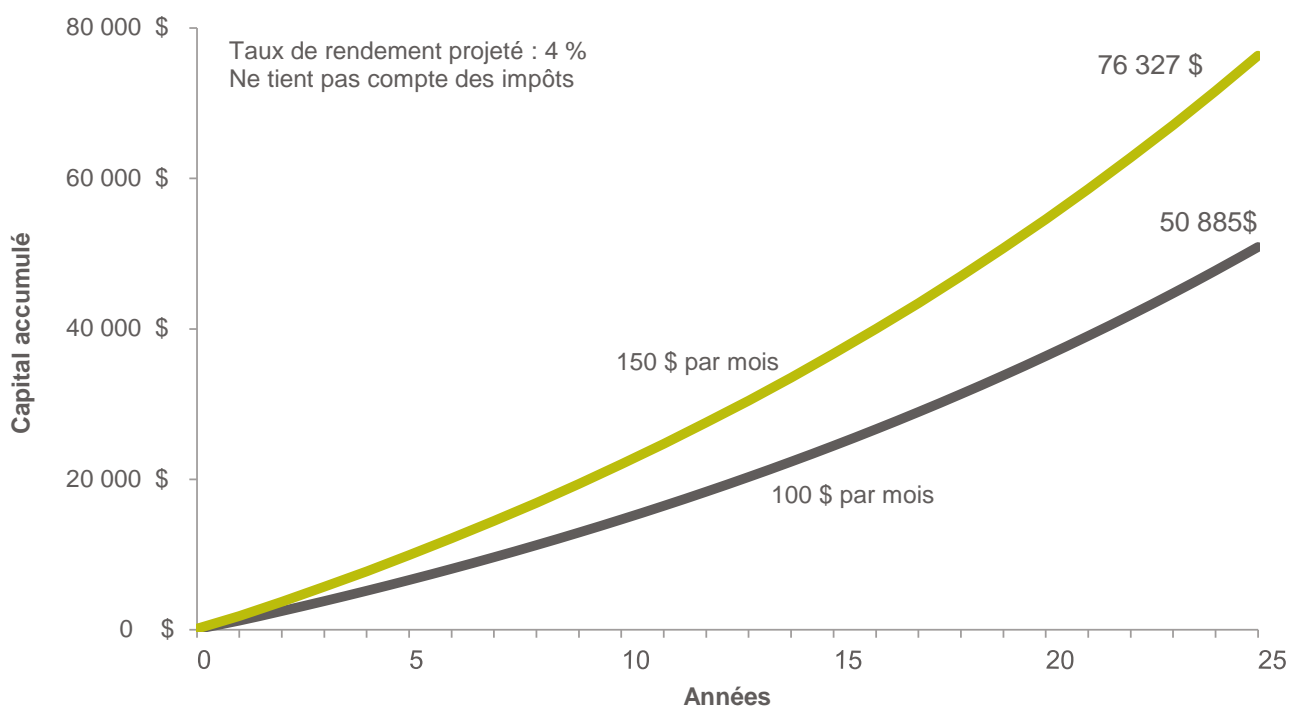
## Combien de temps vous reste-t-il pour épargner ?

La croissance de votre argent dépend de deux choses : les revenus qu'il génère et la durée de temps où il est investi. Les revenus générés par l'épargne-retraite de votre régime sont continuellement ajoutés à votre épargne et génèrent de nouveaux revenus, un peu comme un effet boule de neige. C'est ce qu'on appelle les intérêts composés. Le temps aussi joue en votre faveur, car plus longtemps vous épargnez, plus vous pouvez profiter des intérêts composés. Une bonne stratégie consiste donc à augmenter votre cotisation mensuelle, même d'un petit montant, pour profiter des intérêts composés.

Voyez comment 50 \$ d'épargne de plus par mois pendant 25 ans peut faire une grande différence sur votre épargne-retraite.



### Économies mensuelles de 100 \$ et de 150 \$ pendant 25 ans





Pour plus d'information sur les outils et services en ligne pouvant vous aider à suivre votre épargne, lisez la brochure *Suivez votre régime en ligne*.

## Combien devriez-vous cotiser?

Les retenus sur le salaire facilitent les cotisations à votre régime. Elles vous aideront aussi à adopter l'habitude d'épargner. Lorsque vous saurez combien vous devez épargner pour obtenir le style de vie que vous désirez à la retraite, vous pourrez calculer le montant que vous devez cotiser sur chacune de vos paies pour y arriver. Cela peut paraître compliqué, mais nous avons un outil pratique pour vous aider.



*Objectif retraite<sup>MD</sup>* est un outil facile à utiliser disponible dans la section sécurisée *Mon compte*. Vous pouvez l'utiliser sur votre ordinateur ou votre tablette. Vous devez simplement confirmer votre salaire et le montant de vos cotisations et il s'occupera des calculs. Voici ce que cet outil simple et pratique peut faire pour vous :

- ▶ Il vous aide à déterminer vos objectifs financiers.
- ▶ Il vous montre comment vos cotisations peuvent s'accumuler au fil du temps.
- ▶ Il vous permet de faire des ajustements si des changements surviennent dans votre vie.
- ▶ Il vous permet d'essayer différents scénarios et de constater immédiatement leurs effets sur l'atteinte de votre objectif de retraite.
- ▶ Si votre épargne n'est pas suffisante, il vous indique le montant supplémentaire nécessaire pour atteindre votre objectif de retraite.
- ▶ Il vous donne la répartition claire de votre revenu de retraite y compris les régimes gouvernementaux, votre régime d'épargne-retraite collective ou vos autres économies et, s'il y a lieu, toute rente que vous pourriez tirer d'un régime à prestations déterminées.

Vos résultats apparaîtront sur votre page d'accueil chaque fois que vous visiterez la section sécurisée *Mon compte* ainsi que sur votre relevé. Vous saurez ainsi toujours où vous en êtes dans l'atteinte de votre objectif de retraite.





Visitez la section sécurisée *Mon compte* pour obtenir de l'information sur les fonds offerts par votre régime. Des feuillets mensuels fournissent des renseignements sur la nature, le rendement et l'objectif de chaque fonds et de chaque gestionnaire de fonds.

## Quelles sont vos options de placement?

Décider où investir est l'une des étapes les plus importantes de la planification de la retraite. Lorsque vous choisissez vos placements, ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier et considérez le risque par rapport à la récompense (le rendement).

Répondez par « oui » ou « non » aux questions suivantes pour déterminer le choix qui vous correspond le mieux :

1. Avez-vous le temps pour analyser les options de placement offertes et en faire le suivi?
2. Connaissez-vous bien les principes d'investissement, les catégories d'actif et les risques liés?
3. Voulez-vous établir vous-même une stratégie de placement spécifiquement à vos besoins?

Si vous avez répondu « non » à au moins une des trois questions, l'approche simple et sans tracas de Trajectoire, un parcours cycle de vie peut être le meilleur choix pour vous.

Voici différentes options de placement que pourrait offrir votre régime d'épargne-retraite collective :

### 1 Trajectoire, un parcours cycle de vie

C'est le choix le plus simple. En tout temps, vous aurez un portefeuille qui correspond à votre âge et à votre horizon de placement. Cette stratégie a été conçue par des experts en vue de vous procurer à long terme un rendement optimal en fonction du nombre d'années qui vous séparent de la retraite. Trajectoire, c'est une tranquillité d'esprit qui rapporte!

Comment ça fonctionne?

Dans le tableau ci-après, identifiez le parcours Trajectoire qui correspond à votre profil d'investisseur et cochez-le dans la section Vos directives de placement de votre formulaire d'adhésion. Un portefeuille de départ vous sera assigné en fonction de votre âge. La composition de votre portefeuille changera automatiquement avec le temps et deviendra de plus en plus prudente à mesure que vous approcherez de la retraite.

Votre profil d'investisseur	Parcours cycle de vie Trajectoire
Prudent ou modéré	Parcours Trajectoire Prudent
Équilibré	Parcours Trajectoire Équilibré
Croissance ou audacieux	Parcours Trajectoire Croissance

Quels sont les placements de Trajectoire?

Au fil des ans, Trajectoire combine deux des cinq Fonds diversifiés Bâtirente. Ces derniers sont d'excellents véhicules pour le placement à long terme du capital pour la retraite. Comme l'illustre le tableau de la page suivante, ils sont répartis dans de nombreux titres provenant de toutes les régions du monde et appartenant à plusieurs catégories d'actifs pour assurer une bonne diversification.



## 2 Fonds diversifiés Bâtirente

Il existe un Fonds diversifié Bâtirente pour chaque profil d'investisseur. Toutefois, votre profil d'investisseur changera avec le temps. C'est pourquoi si vous choisissez un fonds diversifié comme option de placement, vous devrez vous assurer de remplir le questionnaire **Profil d'investisseur** au moins tous les deux ans afin de vérifier si le fonds choisi est toujours adéquat pour vous.

PROFIL D'INVESTISSEUR	N° DE FONDS	FONDS DIVERSIFIÉ CORRESPONDANT	OBJECTIF
PRUDENT	525	FONDS REVENU	Ce fonds a pour objectif la recherche de revenus en mettant l'accent sur la sécurité du capital à court terme.  Style de gestion : Active Marchés : Amérique du Nord Europe Bassin du Pacifique Émergents
MODÉRÉ	526	FONDS PATRIMONIAL	Ce fonds a pour objectif la recherche d'un équilibre entre l'appréciation du capital et les revenus en mettant l'accent sur la sécurité du capital à court terme.  Style de gestion : Active Marchés : Amérique du Nord Europe Bassin du Pacifique Émergents
ÉQUILIBRÉ	527	FONDS PRÉVOYANT	Ce fonds a pour objectif la recherche d'un équilibre entre l'appréciation du capital et les revenus en mettant l'accent sur la croissance du capital à moyen terme.  Style de gestion : Active Marchés : Amérique du Nord Europe Bassin du Pacifique Émergents
CROISSANCE	528	FONDS INTRÉPIDE	Ce fonds a pour objectif la recherche d'un équilibre entre l'appréciation du capital et les revenus en mettant l'accent sur la croissance du capital à long terme.  Style de gestion : Active Marchés : Amérique du Nord Europe Bassin du Pacifique Émergents
AUDACIEUX	529	FONDS ÉNERGIQUE	Ce fonds a pour objectif la maximisation de la croissance du capital à long terme.  Style de gestion : Active Marchés : Amérique du Nord Europe Bassin du Pacifique Émergents



■ Obligations  
■ Actions  
■ Immobilier et produits de base

### 3 Combinaison de fonds

Il est possible de créer votre propre combinaison de fonds Bâtirente si vous disposez des compétences nécessaires ou si vous faites appel à un conseiller personnel qualifié pour l'élaboration et le suivi de votre portefeuille.

TITRES À REVENU FIXE		
N° DE FONDS	NOM DE FONDS	OBJECTIF
530	MARCHÉ MONÉTAIRE	Ce fonds vise à maximiser les revenus d'intérêt tout en procurant une excellente sécurité du capital et un niveau élevé de liquidité. Il mise sur la gestion active d'un portefeuille de titres du marché monétaire canadien.
531	TRÉSORERIE MULTI	Misant sur la sécurité du capital avec un niveau de risque limité et un niveau élevé de liquidité, ce fonds vise à obtenir des revenus d'intérêt et une plus-value du capital à court et moyen termes, par la gestion active d'un portefeuille de titres à court terme du marché obligataire et de titres du marché monétaire.
532	OBLIGATIONS MULTI	Misant sur la sécurité du capital, ce fonds vise à obtenir des revenus d'intérêt et une plus-value du capital à moyen et à long termes, par la gestion active de portefeuilles de titres à revenu fixe, principalement canadiens, d'échéances variables.

ACTIONS		
N° DE FONDS	NOM DE FONDS	OBJECTIF
533	ACTIONS CANADIENNES MULTI	Ce fonds a pour objectif la recherche de l'appréciation du capital à moyen et à long termes par la gestion active de portefeuilles de titres de sociétés ouvertes canadiennes et au besoin de titres de revenu fixe à court terme. Les diverses approches de gestion des portefeuilles d'actions incluent l'analyse ascendante aussi bien que l'analyse descendante des entreprises, l'analyse fondamentale et l'analyse des tendances.
534	ACTIONS MONDIALES MULTI	Ce fonds a pour objectif la recherche de l'appréciation du capital à moyen et long termes par la gestion active d'un portefeuille de titres de sociétés publiques américaines, européennes, d'Extrême-Orient, d'Australie et de pays émergents et au besoin de titres de revenu fixe à court terme.
535	ACTIONS MONDIALES À FAIBLE CAPITALISATION MULTI	Ce fonds a pour objectif la recherche de l'appréciation du capital à moyen et à long termes par la gestion active de portefeuilles de titres de sociétés ouvertes à l'échelle mondiale de faible capitalisation et au besoin de titres de revenu fixe à court terme.

FONDS GARANTIS RACHETABLES		
N° DE FONDS	NOM DE FONDS	OBJECTIF
156	FONDS GARANTI 5 ANS	Ces fonds, émis par Desjardins Assurances*, comportent un taux d'intérêt fixe et garantissent que vous recevrez les intérêts et l'argent que vous avez investi à la fin d'une période donnée.
158	FONDS GARANTI 3 ANS	
160	FONDS GARANTI 1 AN	

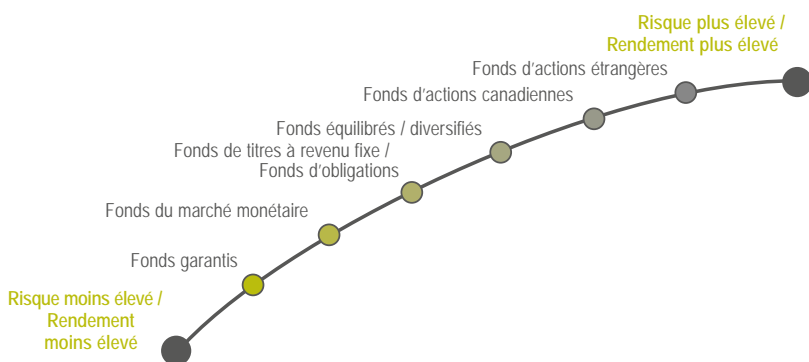
\* Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

# Qu'est-ce que le risque par rapport au rendement?

C'est simple : d'une part, si vous investissez dans un placement comportant un potentiel de rendement plus élevé, vous devez être conscient qu'il sera aussi potentiellement plus risqué. D'autre part, si vous investissez dans un placement potentiellement moins risqué, son potentiel de rendement sera moins élevé.

À moins que vous n'investissiez dans des fonds garantis, vos placements fluctueront au fil du temps. Historiquement, le rendement des actions a dépassé celui des titres à revenu fixe. Bien que les actions comportent un potentiel de croissance plus élevé que les titres à revenu fixe, elles tendent à être plus volatiles. C'est pourquoi plus votre retraite est éloignée, plus vous devriez détenir d'actions dans votre compte, puisque vous aurez le temps de surmonter les hauts et les bas des marchés et d'obtenir de la croissance. Les titres à revenu fixe sont plus prudents et tendent à procurer des rendements plus stables. Vous devriez détenir davantage de ces titres que d'actions dans votre compte lorsque vous approchez de la retraite pour préserver le capital que vous avez déjà accumulé et éviter de vous faire prendre par un marché à la baisse.

Voici un graphique de la relation entre le risque et le rendement.



Note : Comme le risque qu'ils comportent et leur rendement peuvent varier selon leur composition et leurs stratégies, les fonds spécialisés ne figurent pas dans ce graphique.

La tolérance au risque diffère d'une personne à l'autre. Votre style de vie, votre situation financière et l'endroit où vous vivez influent sur vos préférences en matière de placements. La tolérance au risque change au fil du temps. Différents événements de la vie, comme l'arrivée d'un enfant ou l'achat d'une résidence, peuvent avoir une incidence sur votre profil d'investisseur. Considérez la période de temps pendant laquelle votre épargne pourra s'accumuler avant que vous en ayez besoin. Plus vous avez de temps pour amortir les hauts et les bas des marchés, plus vous pouvez vous sentir à l'aise relativement aux risques. La meilleure stratégie consiste à investir conformément à votre profil et à réévaluer ce dernier tous les deux ans, ou lorsque votre situation change.

Investir de façon régulière et constante est l'une des façons de faire face aux fluctuations des marchés. La méthode des achats périodiques par sommes fixes est une stratégie en vertu de laquelle vous cotisez un montant fixe sur une base régulière. Ces cotisations sont investies, peu importe le prix unitaire. Quand il est plus élevé, vous achetez moins de parts, et quand il est moins élevé, vous achetez plus de parts.

Votre régime d'épargne-retraite collective offre une variété de placements afin que vous puissiez choisir ce qui convient à votre propre profil d'investisseur.



Afin de déterminer votre profil d'investisseur en ligne, rendez-vous à la section sécurisée *Mon compte*, cliquez sur **Votre compte > Profil d'investisseur**.

## Votre profil d'investisseur

Votre stratégie de placement vous est propre et elle devrait refléter vos rêves de retraite, votre situation personnelle et votre tolérance au risque. Le questionnaire suivant vous aidera à découvrir le type d'investisseur que vous êtes. Cochez les réponses qui vous ressemblent le plus.

Si vous déterminez votre profil d'investisseur en ligne, vos résultats apparaîtront sur votre profil en ligne et sur votre relevé. Vous recevrez aussi un rappel quand il sera temps de le faire à nouveau.

QUESTIONS	POINTS
<b>1. Vous prévoyez prendre votre retraite dans :</b>	
5 ans ou moins	0
6 à 10 ans	5
11 à 15 ans	11
16 à 20 ans	15
21 ans ou plus	19
<b>2. Comment décririez-vous votre situation financière actuelle? Considérez votre âge, vos comptes bancaires, vos dépenses courantes, le capital remboursé sur votre prêt hypothécaire, votre capacité de rembourser vos dettes (cartes de crédit, prêts, etc.), votre fonds d'urgence, votre épargne-retraite actuelle, etc.</b>	
Instable (beaucoup de dettes et très peu d'épargne)	0
Relativement instable (un montant substantiel de dettes et peu d'épargne)	2
Relativement bonne (quelques dettes, mais un peu d'épargne)	6
Bonne (très peu ou pas de dettes et un bon montant d'épargne)	11
<b>3. Votre revenu familial annuel actuel avant impôt, y compris les pensions, est de :</b>	
Moins de 30 000 \$	2
30 000 \$ à 45 000 \$	4
45 001 \$ à 60 000 \$	6
60 001 \$ à 75 000 \$	8
Plus de 75 000 \$	10
<b>4. Vous aimeriez obtenir de l'information sur le rendement des fonds dans lesquels vous investissez :</b>	
Tous les jours	0
Tous les mois	2
Tous les six mois	6
Tous les ans	9

QUESTIONS		POINTS
<b>5. Combien de mois de votre revenu net familial avez-vous de côté pour faire face à des imprévus ou à des urgences?</b>		
Moins d'un mois		0
De un à trois mois		2
De trois à six mois		6
Plus de six mois		11
<b>6. Comment réagiriez-vous si vous remarquiez des fluctuations dans vos placements?</b>		
Vous vendriez ceux qui ont perdu de la valeur et achèteriez plus de ceux qui ont pris de la valeur.		0
Vous augmenteriez le pourcentage de ceux qui ont perdu de la valeur et vous vendriez ceux qui ont pris de la valeur parce que vous pensez que tôt ou tard, la situation changera.		2
Vous observeriez le rendement de vos placements pendant quelques mois et changeriez la répartition de votre portefeuille au besoin.		7
Vous conserveriez vos placements tels quels sans vous inquiéter parce que vous investissez à long terme.		15
<b>7. Un parent vous suggère d'investir l'argent que vous avez planifié d'économiser cette année dans un placement très risqué. Vous avez 50 % de chances que la valeur de ce placement triple ou qu'elle soit entièrement perdue au cours des deux prochaines années. Que feriez-vous?</b>		
Vous diriez « non » sur-le-champ.		0
Vous considèreriez cette offre très sérieusement avant de prendre une décision.		2
Vous considèreriez cette offre brièvement avant de prendre une décision.		5
Vous diriez « oui » sur-le-champ.		7
<b>8. Comment décririez-vous vos connaissances en matière de placements?</b>		
Faibles	Je ne connais rien aux placements.	0
Limitées	Je comprends un peu les notions de base, mais je ne sais pas comment les appliquer à ma situation financière personnelle.	2
Moyennes	Je comprends les principes de base et je vérifie périodiquement comment se comportent mes placements.	6
Bonnes	Je comprends très bien les diverses catégories de placements et les niveaux de risque et j'aime suivre les marchés financiers et l'économie.	9
<b>9. Si les marchés traversaient une période de turbulence (p. ex. : pendant un an), quelle diminution temporaire de la valeur de vos placements pourriez-vous tolérer?</b>		
Aucune		0
Jusqu'à 10 %		2
De 10 % à 20 %		8
Plus de 20 %		15
<b>10. Les rendements d'un placement peuvent fluctuer au fil du temps. Si vous aviez 10 000 \$ à investir, quelles seraient les fluctuations annuelles avec lesquelles vous seriez à l'aise?</b>		
A :		0
B :		4
C :		9
D :		14

**CALCULEZ VOTRE TOTAL :**

## Votre profil d'investisseur

<b>PRUDENT</b> 0 à 20 points	<b>Vous avez une faible tolérance aux risques associés aux fluctuations des marchés.</b> Vous êtes à l'aise d'investir principalement dans des placements à revenu fixe et dans une faible mesure, dans des placements en actions.
<b>MODÉRÉ</b> 21 à 40 points	<b>Vous avez une tolérance faible à modérée aux risques associés aux fluctuations des marchés.</b> Vous êtes à l'aise d'investir dans des placements à revenu fixe et dans une légère mesure, dans des placements en actions.
<b>ÉQUILBRÉ</b> 41 à 60 points	<b>Vous avez une tolérance modérée aux risques associés aux fluctuations des marchés.</b> Vous êtes à l'aise d'investir dans une combinaison équilibrée d'actions et de placements à revenu fixe.
<b>CROISSANCE</b> 61 à 80 points	<b>Vous avez une tolérance relativement élevée aux risques associés aux fluctuations des marchés.</b> Vous êtes à l'aise d'investir principalement dans des placements en actions avec une certaine exposition aux placements à revenu fixe.
<b>AUDACIEUX</b> Plus de 80 points	<b>Vous avez une tolérance élevée aux risques associés aux fluctuations des marchés.</b> Vous êtes à l'aise d'investir principalement dans des placements en actions avec une faible exposition aux placements à revenu fixe.

# Félicitations !

En décidant de cotiser à votre régime d'épargne-retraite collective, vous avez fait un pas très important dans la préparation de votre avenir financier. Lorsque vous épargnez pour un but qui peut sembler très éloigné, il n'est pas facile de visualiser les avantages de cotiser maintenant. Votre épargne s'accumulera au fil du temps, et vous serez heureux d'avoir pris l'initiative de planifier à l'avance. De nombreuses personnes ne pensent à leurs finances personnelles que lors de la saison des impôts. Grâce à votre régime d'épargne-retraite collective et aux outils disponibles, vous pourrez vous fixer un objectif et planifier votre avenir selon vos besoins!

## Voici certains autres éléments à retenir

- ▶ Si vous ne l'avez pas encore fait, inscrivez-vous à la section sécurisée *Mon compte* pour accéder à votre compte et aux outils de planification.
- ▶ Utilisez l'outil *Objectif retraite* disponible dans la section sécurisée *Mon compte* pour déterminer combien vous devez épargner. Il vous aidera à fixer votre objectif et à demeurer sur la bonne voie. Pour obtenir plus de renseignements sur d'autres outils et services, consultez la brochure *Suivez votre régime en ligne*.
- ▶ Si votre situation personnelle change, votre tolérance au risque peut elle aussi changer. Mettez votre **profil d'investisseur** à jour au moins tous les deux ans. Si vous l'avez établi en ligne, le système vous rappellera automatiquement de le faire au moment approprié.
- ▶ Songez à rencontrer un conseiller financier qualifié qui pourra vous aider relativement à l'ensemble de vos objectifs financiers.
- ▶ Si vous quittez votre employeur actuel, vous recevrez un relevé indiquant toutes vos options qui vous aidera à prendre les décisions appropriées quant à votre épargne-retraite collective.
- ▶ Alors que vous approchez de la retraite, communiquez avec le *Centre de services aux membres* pour en savoir davantage sur les options de décaissement dont vous pourriez disposer à la retraite pour l'épargne que vous avez accumulée.





# Glossaire

Aussi simple que vous aimeriez que la planification de la retraite soit, certaines notions exigent un peu plus d'explications. Afin de vous aider, voici un glossaire des termes couramment utilisés.

- A ACHATS PÉRIODIQUES PAR SOMMES FIXES**  
Une stratégie de placement dans laquelle des placements sont achetés au moyen de sommes fixes à intervalles réguliers, peu importe la direction que prennent les marchés.
- ACQUISITION**  
Le droit d'un employé, advenant la fin de son emploi, de conserver les cotisations patronales qu'il a accumulées.
- ACTIF**  
Tout ce qu'une personne ou une société détient.
- ACTION**  
Un instrument indiquant la participation dans une société ou un certificat représentant une unité de propriété d'un capital-actions.
- B BÉNÉFICIAIRE**  
Une personne, une institution, une fiducie ou une succession qui reçoit ou qui peut devenir admissible à recevoir des prestations en vertu d'un testament, d'une police d'assurance, d'un régime de retraite, d'une rente ou d'un autre contrat.
- BON DU TRÉSOR**  
Un titre d'emprunt émis par le gouvernement fédéral, vendu à un prix inférieur à sa valeur nominale et échéant à sa valeur nominale.
- C CAPITAL**  
Argent disponible à des fins de placement.
- CAPITALISATION**  
Processus par lequel la valeur d'un placement s'accroît avec le temps grâce à l'intérêt composé.
- CATÉGORIE D'ACTIF**  
Un type de placement, comme des actions, des obligations ou des espèces.
- COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT (CÉLI)**  
Un compte offrant des avantages fiscaux pour l'épargne au Canada, dans lequel les revenus de placement, y compris les gains en capitaux, ne sont pas imposés, même lors d'un retrait.
- COMPTE DE RETRAITE IMMOBILISÉ (CRI)**  
Un compte de retraite dans lequel les sommes d'un précédent régime de retraite peuvent être transférées, sans possibilité d'être encaissées avant la retraite.

- D DÉPÔTS GARANTIS**  
Également connus sous le nom de certificats de placement garanti (CPG) ou de dépôts à terme, des placements dont le capital est garanti à 100 %.
- DIVERSIFICATION**  
Une stratégie visant à réduire le risque associé à l'investissement. Lorsque vous diversifiez, vous répartissez vos actifs parmi une gamme d'options de placement afin de réduire le risque auquel vous êtes exposé.
- DIVIDENDE**  
Une partie des bénéfices d'une société distribuée en espèces ou en actions à ses actionnaires.
- E ÉCHÉANCE**  
Le moment où le remboursement d'un prêt, d'une obligation ou d'une dette devient exigible.
- F FACTEUR D'ÉQUIVALENCE**  
La valeur des prestations que vous gagnez en vertu du régime de pension agréé ou du régime de participation différée aux bénéfices (RPDB) de votre employeur. Ce facteur est également utilisé pour calculer le montant des droits de cotisation à un REER.
- FIDUCIAIRE**  
Une personne ou une société détenant des actifs pour un tiers et habituellement autorisée et mandatée légalement à prendre des décisions financières au nom de ce tiers.
- FONDS COMMUN DE PLACEMENT**  
Un fonds qui met en commun l'argent de nombreuses personnes et qui est investi en leur nom dans une vaste gamme de titres par des gestionnaires de placements professionnels. Les cotisations versées à un régime de retraite sont placées dans ces types de fonds.
- FONDS D' ACTIONS**  
Un fonds qui investit dans des actions et dont l'objectif est la croissance du capital.
- FONDS DE REVENU VIAGER (FRV)**  
Un type de fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) assujéti à la législation sur les pensions et duquel le titulaire doit retirer un montant minimal mais ne dépassant pas un maximum établi.

### FONDS DE TITRES À REVENU FIXE

Un fonds qui investit dans des placements à revenu fixe, comme des titres du marché monétaire, des obligations et des hypothèques, et dont l'objectif est de procurer un revenu stable tout en étant exposé à un risque minimal.

### FONDS D'OBLIGATIONS

Un fonds qui investit dans des obligations et dont l'objectif est de procurer un revenu stable tout en étant exposé à un risque minimal.

### FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Un fonds qui investit principalement dans des bons du Trésor et autres titres à court terme et à faible risque.

### FONDS ENREGISTRÉ DE REVENU DE RETRAITE (FERR)

Un fonds de retraite dans lequel les actifs accumulés dans un REER peuvent être convertis afin de procurer un revenu de retraite.

### FONDS ÉQUILIBRÉ

Un fonds qui inclut une variété de classes d'actifs, combinant généralement des actions et des obligations en proportions variées. Ce fonds équilibre habituellement la croissance avec le revenu.

### FONDS IMMOBILISÉS

Fonds provenant d'un régime de retraite, ne pouvant être encaissés et devant servir à procurer un revenu de retraite la vie durant.

### FONDS INDICIEL

Un fonds géré passivement qui essaie de reproduire le rendement d'un indice particulier.

### FONDS SPÉCIALISÉ

Un fonds commun de placement investissant principalement dans des titres d'une industrie, d'un secteur, d'une région ou d'un type particulier.

### FRACTIONNEMENT DU REVENU

Le transfert d'argent à un membre de la famille ayant un revenu avec une tranche d'imposition moins élevée, ce qui réduit la charge fiscale globale d'une famille.

### FRAIS DE GESTION DE PLACEMENT

Le montant facturé à un fonds pour couvrir les frais engagés pour sa gestion et une partie ou l'ensemble des coûts d'administration du régime.

### **G** GAIN EN CAPITAL

Profit résultant de la vente d'un placement.

### GOVERNANCE

La structure et les processus en vertu desquels un régime de retraite est administré et surveillé afin de s'assurer que les obligations fiduciaires et autres obligations le concernant soient respectées.

### **I** INDICE BOURSIER

Un outil mesurant le rendement d'un marché de valeurs mobilières à partir du rendement d'un groupe de placements qu'il représente.

### INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (IPC)

Mesure du changement dans le coût d'un panier déterminé de biens et services, qui est un indicateur de l'inflation.

### INFLATION

La hausse générale globale du prix des biens et services dans une économie, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC).

### INTÉRÊT

Frais imputés à un emprunteur par un prêteur en échange de l'utilisation de l'argent emprunté.

### INTÉRÊT COMPOSÉ

L'intérêt calculé non seulement sur le montant initial du capital, mais aussi sur la valeur augmentée du placement grâce aux intérêts accumulés.

### **L** LIQUIDITÉ

La capacité d'un actif d'être converti en espèces rapidement sans effet défavorable sur son prix.

### **M** MARCHÉ BAISSIER

Une période prolongée pendant laquelle les prix des placements diminuent.

### MARCHÉ ÉMERGENT

Un marché financier d'un pays en développement, où le revenu per capita varie de bas à moyen.

### MARCHÉ HAUSSIER

Une période prolongée pendant laquelle les prix des placements augmentent plus rapidement que leur moyenne historique.

### **O** OBLIGATION

Un titre d'emprunt émis par un gouvernement ou une société pour une période déterminée dans le but d'obtenir des capitaux en empruntant. L'émetteur consent à vous rembourser votre prêt avec intérêts à la fin d'une échéance prédéterminée.

### **P** PARTICIPANT

Un individu qui participe à un régime d'épargne-retraite établi par un employeur ou une association.

### PARTICIPATION

Part de la propriété d'une société à la suite de l'achat d'actions.

### PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE (SV)

Une pension mensuelle du gouvernement fédéral versée à tous les Canadiens de 65 ans ou plus qui ont vécu au Canada pendant au moins 10 ans.

### PERTE EN CAPITAL

Perte résultant de la vente d'un placement.

### PLACEMENTS ÉTRANGERS

Des titres émis par des sociétés non canadiennes.

### PORTEFEUILLE

Un ensemble de placements détenus par une personne, une entreprise ou un fonds commun.

### PRÊT HYPOTHÉCAIRE

Un prêt servant au financement de l'achat d'un immeuble et assorti de périodes de paiement et de taux d'intérêt déterminés.

### PROMOTEUR D'UN RÉGIME

Un employeur ou une association qui établit un régime d'épargne-retraite.

### **Q** QUARTILE

Une mesure utilisée pour comparer le rendement d'un fonds par rapport à celui d'un ensemble de fonds semblables.

## **R** REER DE CONJOINT

Un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) dans lequel un conjoint verse les cotisations, mais qui appartient à l'autre conjoint. Le conjoint qui cotise a droit à une déduction de son revenu imposable.

## **REER IMMOBILISÉ**

Un type de régime enregistré d'épargne-retraite (REER) assujéti à la législation sur les pensions et devant être utilisé pour acheter une rente ou être transféré dans un fonds de revenu viager (FRV).

## **RÉGIME D'ÉPARGNE NON ENREGISTRÉ**

Un régime en vertu duquel les cotisations versées par les participants ne sont pas déductibles de leur revenu imposable. Tout retrait d'un tel régime n'est pas imposable.

## **RÉGIME DE PARTICIPATION DIFFÉRÉE AUX BÉNÉFICES (RPDB)**

Un régime par lequel un employeur partage une partie des bénéfices de l'entreprise avec les employés.

## **RÉGIME DE PENSION AGRÉÉ (RPA)**

Un mécanisme établi par un employeur ou un syndicat en vue de fournir une pension à des employés retraités sous la forme de paiements périodiques.

## **RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA (RPC)**

Un programme gouvernemental contributif fondé sur la rémunération et établi dans toutes les provinces canadiennes, sauf au Québec. Il assure une protection au cotisant et à sa famille contre la perte de revenu découlant de la retraite, d'une invalidité ou d'un décès.

## **RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC (RRQ)**

Un programme gouvernemental contributif fondé sur la rémunération et établi au Québec. Il assure une protection au cotisant et à sa famille contre la perte de revenu découlant de la retraite, d'une invalidité ou d'un décès.

## **RÉGIME DE RETRAITE À COTISATION DÉTERMINÉE (RRCD)**

Un régime de retraite dont les cotisations sont connues et déposées dans un compte individuel pour chaque participant et dont les prestations à la retraite sont inconnues.

## **RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES (RPD)**

Un régime de retraite qui garantit un revenu déterminé lorsque les participants prennent leur retraite. Ce revenu est souvent basé sur une combinaison du salaire et du nombre d'années de service des participants.

## **RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE (REER)**

Un compte qui fournit des avantages fiscaux pour l'épargne-retraite. Les cotisations à un REER sont déductibles du revenu imposable, reportant ainsi l'impôt à payer au moment où les sommes sont retirées.

## **RENDEMENT**

Taux de rendement obtenu d'un placement sur une période donnée.

## **RENTE**

Un contrat financier établi entre une société d'assurance et vous, le détenteur de la police. Ce contrat prévoit une série de paiements à des intervalles réguliers pendant un certain nombre d'années ou la vie durant, en échange d'une somme forfaitaire.

## **RÉPARTITION DE L'ACTIF**

La combinaison actuelle de vos actifs parmi les différentes catégories de placements offertes par votre régime d'épargne-retraite collective (dépôts garantis, fonds équilibrés, fonds d'actions, fonds de titres à revenu fixe et fonds spécialisés), visant la diversification et la réduction des risques.

## **REVENU GAGNÉ**

Salaire reçu pour services rendus à titre d'employé. Le revenu gagné est utilisé comme base du calcul du plafond de cotisation à un REER.

## **RISQUE**

La probabilité qu'un rendement soit moindre que celui attendu.

## **S** SOMMES IMMOBILISÉES

Sommes accumulées pour la retraite qui ne peuvent être encaissées avant la retraite.

## **SUCCESSION**

L'ensemble des droits et obligations d'une personne à la date du décès.

## **T** TAUX D'ESCOMPTE

Taux minimum auquel la Banque du Canada accorde des avances à court terme aux banques à charte.

## **TAUX DE RENDEMENT**

Le ratio de l'argent gagné ou perdu (réalisé ou non) sur un placement par rapport au montant d'argent investi.

## **TAUX DE RENDEMENT BRUT**

Le taux de rendement d'un portefeuille avant la déduction des frais de gestion de placement.

## **TAUX DE RENDEMENT PERSONNALISÉ**

Le rendement particulier de vos placements pendant une période déterminée.

## **TOLÉRANCE AU RISQUE**

La capacité de résister à la volatilité de la valeur d'un placement qui peut varier selon votre horizon temporel, vos connaissances et vos objectifs.

## **TRANSFÉRABILITÉ**

Le droit établi par la loi de transférer des prestations acquises et immobilisées dans un autre régime d'épargne-retraite lorsqu'un participant n'est plus au service de l'employeur.

## **V** VALEUR COMPTABLE

Le prix original payé pour un placement, plus le revenu gagné et réinvesti.

## **VALEUR LIQUIDATIVE**

La valeur marchande totale de tous les actifs d'un fonds, moins ses passifs. Pour calculer la valeur par part, on divise la valeur liquidative par le nombre de parts détenues par les investisseurs.

## **VALEUR MARCHANDE**

La valeur d'un titre sur le marché s'il était vendu à une date particulière.

## **VALEUR UNITAIRE**

La valeur marchande totale d'un fonds de placement divisée par le nombre de ses parts en circulation.

## **VOLATILITÉ**

Le rythme auquel le prix d'un titre augmente ou diminue.

## **VOLATILITÉ HISTORIQUE**

Le degré ou taux de mouvements à la hausse et à la baisse de la valeur au fil du temps.

# À propos de Bâtirente

Bâtirente est un système de retraite collectif mis sur pied en 1987 à l'initiative de la CSN. Il permet à 23 000 travailleurs, regroupés au sein de 300 syndicats, de profiter de régimes de retraite adaptés à leurs besoins en s'appuyant sur la mise en commun de leur épargne.

Pionnier dans le domaine de l'investissement responsable au Québec, Bâtirente croit qu'une gestion active des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des entreprises représentées dans ses portefeuilles contribue à la saine capitalisation de la retraite ainsi qu'au développement économique et social à long terme, lesquels sont requis pour une performance financière durable.

**Des questions? Communiquez avec le Centre de services aux membres :**

- ▶ **Téléphone** 1 800 463-6984  
du lundi au vendredi  
de 8 h à 20 h
- ▶ **Courriel** [batirente@dsf.ca](mailto:batirente@dsf.ca)